

Réponse de RTOERO à la
**Consultation sur la Stratégie ontarienne
de réduction de la pauvreté**

Réponse de RTOERO à la Consultation sur la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté

Au nom de RTOERO, nous avons le plaisir de présenter ces commentaires afin de contribuer à l'élaboration de la nouvelle stratégie quinquennale ontarienne de réduction de la pauvreté.

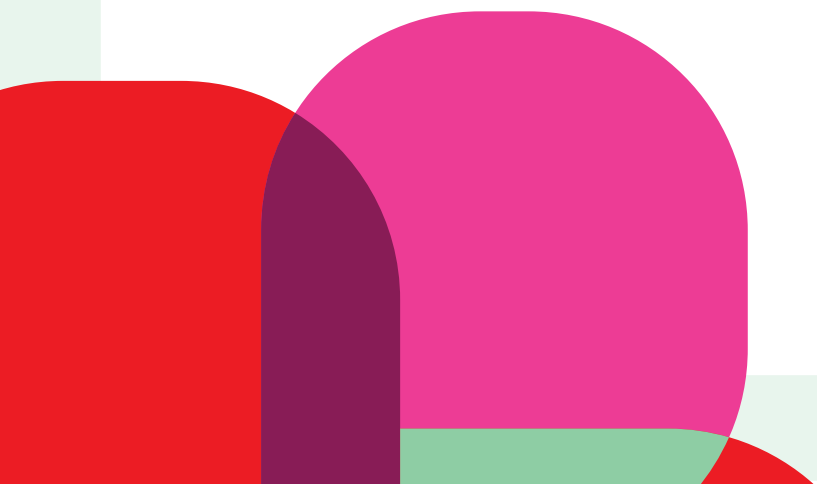
Les priorités que nous décrivons ici revêtent une importance primordiale pour nos **80 000 membres** et plus – dont 96 % vivent en Ontario. Depuis 1968, RTOERO se veut le porte-parole des enseignants, des administrateurs scolaires et de conseils scolaires, du personnel de soutien en éducation ainsi que du personnel des collèges et universités lors de la retraite. Notre mission est d'améliorer la qualité de vie de nos membres et des aînés en général.

Les estimations actuelles du gouvernement de l'Ontario sont que la population des aînés passera à plus de 3 millions d'ici 2023 – environ 400 000 de plus qu'à l'heure actuelle. Comme le gouvernement le fait remarquer, le taux de pauvreté des aînés est de 12,1 %. Les aînés font partie des six groupes que la province identifie comme étant à risque accru de pauvreté, avec les Autochtones, les mères célibataires, les personnes handicapées, les immigrants récents et les communautés racialisées.

Chacun des sept enjeux que nous décrivons concerne directement un ou plusieurs des principaux secteurs d'implication du gouvernement de l'Ontario en matière de réduction de la pauvreté :

- Encourager la création d'emplois et mettre les gens en contact avec l'emploi
- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés
- Réduire le coût de la vie et rendre celle-ci plus abordable

La réduction de la pauvreté exige un large éventail d'actions. Ensemble, les enjeux soulevés par RTOERO réduisent les revenus, la santé, le soutien social, les réseaux sociaux et le logement. Tous sont des dimensions essentielles de la pauvreté et du bien-être. En se concentrant sur ces priorités de RTOERO, le gouvernement de l'Ontario aidera à améliorer la qualité de vie des aînés, à favoriser leur bien-être économique et à régler de nombreuses questions sous-jacentes qui peuvent les rendre vulnérables.



1. Collectivités-amies des aînés



APPEL À L'ACTION

En 2019, lorsque la province a consulté en vue d'élaborer une stratégie pour les aînés à l'échelle du gouvernement, l'un des fondements était d'aider ce groupe à vieillir à la maison et dans leurs communautés. La pauvreté menace cet idéal.

Nous devrions investir dans les politiques, les pratiques et la planification qui rendent les communautés plus respectueuses de l'âge. Ces communautés ont des structures et des services qui :

- favorisent des modes de vie sains et actifs
- permettent aux aînés de rester dans leur maison, avec une diversité de prix, de styles et d'emplacements, et des programmes de modification abordables (pour adapter un lieu de résidence aux besoins actuels ou futurs)
- leur donner un accès fiable, abordable et sûr aux transports publics; et
- leur offrir des occasions de socialiser et de faire du bénévolat.

Une collectivité-amie des aînés optimise les possibilités de santé, de participation et de sécurité. De telles communautés réduisent la pression sur les soins de santé et la demande de places dans les établissements de soins de longue durée, et ajoutent au bien-être et au dynamisme social. Certaines études démontrent que les collectivités-amies des aînés, avec leurs caractéristiques positives, peuvent aussi modifier les effets de la pauvreté.

Comme l'a dit le premier ministre Ford, « Les aînés ont tant donné à notre province et continuent à le faire. Nous leur devons une immense gratitude et leur souhaitons de rester en bonne santé, de conserver leur autonomie et de participer activement dans toutes les sphères de la vie. Les aînés de notre province ont droit à tout notre respect. Notre obligation en tant que société consiste à leur donner la possibilité de faire des choix avisés, de vieillir dans la dignité et de jouir d'une vie autonome. »

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés

2. Régime national d'assurance-médicaments



APPEL À L'ACTION

Le Canada est le seul pays au monde ayant un régime public et universel de soins de santé qui ne couvre pas aussi les médicaments sur ordonnance. Nous payons régulièrement parmi les prix les plus élevés pour les médicaments d'ordonnance. Dix pour cent des citoyens n'ont pas une couverture adéquate pour répondre à leurs besoins. Un ménage sur quatre ne peut pas se permettre de remplir ses prescriptions.

L'assurance-médicaments peut contribuer à réduire le fardeau du coût des médicaments et l'écart entre riches et pauvres.

Une étude récente fondée sur des données probantes (publiée dans *JAMA Internal Medicine*) suggère que l'assurance-médicaments favorise non seulement la santé, mais peut aussi aider les gens à sortir de la pauvreté. Il ne s'agit pas seulement de réduire les coûts. Les gens en meilleure santé peuvent travailler davantage.

À ce jour, le gouvernement de l'Ontario n'a pas exprimé son appui à une révision fédérale de l'assurance-médicaments. Pourtant, un régime public et universel d'assurance-médicaments aiderait les Ontariens à mieux prendre en charge leur santé, à réduire les coûts des médicaments et à mieux surveiller l'efficacité et la sûreté des médicaments. Un tel régime réduirait également le fardeau sur les autres composantes du système de soins de santé. L'Ontario peut travailler avec les autres provinces et le gouvernement fédéral pour parvenir à une solution viable.

Nous constatons que le gouvernement de l'Ontario investit environ 90 millions de dollars par année pour offrir aux aînés à faible revenu un accès à des soins dentaires de haute qualité. C'est une étape majeure. De même, tous les Ontariens (et les autres Canadiens) devraient avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin.

Un régime national d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable permettrait de réduire les coûts et d'améliorer la santé de la population – deux éléments qui procurent aux gens davantage de moyens économiques.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Réduire le coût de la vie et rendre celle-ci plus abordable

3. Sécurité du revenu de retraite



APPEL À L'ACTION

Selon des estimations de Statistique Canada, 12 % des aînés vivant en couples sont considérés comme ayant un faible revenu et 28,5 % des aînés vivant seuls sont considérés à faible revenu. Des hausses du Régime de pensions du Canada (RPC), de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) constituent un pas dans la bonne direction. Mais c'est insuffisant.

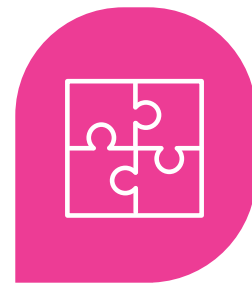
Il a été démontré que les régimes à prestations déterminées assurent la sécurité de la retraite et permettent aux Canadiens de continuer à contribuer de façon significative à nos économies et nos communautés. Jusqu'à 80 % des dollars de prestations de pension dépensés proviennent du rendement des investissements, qui réintègrent ensuite les économies locales. Nous devons renforcer les régimes à prestations déterminées, protéger les prestations accumulées ainsi que les employés et les retraités pris au piège dans l'insolvabilité des entreprises.

Les Ontariens méritent une retraite sûre, avec une source de revenus garantie et suffisante pour ne pas tomber sous le seuil de la pauvreté. Cela permettra de s'assurer que les Ontariens plus âgés puissent se permettre de profiter d'une retraite active, en santé et dans la dignité.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Réduire le coût de la vie et rendre celle-ci plus abordable

4. La Stratégie nationale pour les aînés



APPEL À L'ACTION

Comme le gouvernement de l'Ontario l'a fait remarquer, les aînés sont la cohorte de population qui connaît la croissance la plus rapide dans la province. Des lacunes dans nos politiques sociales et de santé créent des obstacles à l'autonomie des aînés et à leur rôle essentiel dans des communautés et des économies saines et dynamiques.

Résoudre ces problèmes séparément ne fournira pas les résultats dont nous avons besoin. Pendant que l'Ontario explore sa propre stratégie pour les aînés, une stratégie nationale coordonnée pour les aînés, avec un financement dédié et des objectifs responsables, nous permettra de répondre aux besoins changeants des aînés. L'Ontario peut jouer un rôle de chef de file à cet égard.

Les Ontariens vivent plus longtemps et notre système de santé ne suit pas l'évolution démographique. Les normes de soins sont également incohérentes. Les lacunes en matière de soins de longue durée et de soins à domicile contraignent les aînés à rester à l'hôpital plus longtemps que nécessaire. Plus de huit millions de Canadiens prodiguent des soins à un membre de leur famille ou à un ami, ce qui représente une contribution estimée à 25 milliards de dollars en travail non rémunéré.

Une stratégie coordonnée pour les aînés appuiera les gouvernements afin d'optimiser la santé, la sécurité financière et l'inclusion sociale, pour que tous les Canadiens puissent vieillir dans la dignité.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés
- Réduire le coût de la vie et rendre celle-ci plus abordable

5. Soins de santé gériatriques



APPEL À L'ACTION

Au cours des deux prochaines décennies, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus va doubler, et celui des 85 ans et plus va quadrupler. La disponibilité des fournisseurs de soins de santé, sociaux et communautaires appropriés favorise un vieillissement en santé. Les gériatres jouent un rôle essentiel pour aider les adultes plus âgés à rester en bonne santé et autonomes le plus longtemps possible.

Ce soutien réduit le risque de pauvreté. Tout simplement, les adultes plus âgés peuvent devenir économiquement vulnérables lorsque le coût des soins dépasse leur revenu. Avec un soutien efficace, les aînés peuvent améliorer leur bien-être et éviter ou retarder bon nombre de ces coûts.

Un rapport de 2019 (des programmes gériatriques régionaux de l'Ontario) indique que la province ne compte que 145 gériatres à temps plein, soit un peu plus de la moitié des effectifs requis. Dans l'ensemble, le Canada ne compte qu'un gériatre pour 15 000 adultes. C'est inacceptable si l'on veut que notre population âgée puisse vieillir dans la dignité et recevoir les meilleurs soins de santé. Nous sommes en retard dans la reconnaissance et la formation des professionnels des soins de santé et sociaux pour répondre au besoin croissant d'une expertise gériatrique.

Nous sommes confrontés à une pénurie de professionnels en gériatrie, qui seront en forte demande compte tenu de la démographie provinciale. Les Ontariens plus âgés représentent environ 16 % de notre population, mais près de la moitié des coûts liés aux systèmes de soins de santé et sociaux.

Un système efficace et efficient assurera des soins adéquats, au bon moment, au bon endroit, par le fournisseur approprié. Il est essentiel d'avoir du personnel possédant les connaissances nécessaires pour s'occuper des aînés de l'Ontario.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Encourager la création d'emplois et mettre les gens en contact avec l'emploi
- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés

6. Prévention de la maltraitance des personnes âgées



APPEL À L'ACTION

L'Ontario a été la première province à mettre en place une stratégie de lutte contre la maltraitance des aînés. Malgré tout, la sensibilisation à ce problème et aux ressources disponibles pour aider reste insuffisante. Même les victimes désireuses d'obtenir de l'aide ne savent souvent pas où s'adresser. Beaucoup d'agresseurs ne se rendent même pas compte que leur comportement est abusif.

Nous devons investir dans les ressources qui servent les victimes et mettent à l'avant-plan la maltraitance des aînés. Il s'agit d'un problème répandu, mais dont on parle peu. Il comprend la violence physique, mais aussi les abus psychologiques et émotifs (par exemple, menaces, isolement, retrait de la prise de décision), et la négligence.

La maltraitance des aînés concerne la pauvreté de deux façons essentielles. Bien que toute personne plus âgée de n'importe quel niveau économique puisse la subir, de nombreuses victimes se retrouvent dans les groupes démographiques à faibles revenus et ont tendance à être isolées. De plus, une dimension importante de la maltraitance des aînés est l'exploitation financière, sous forme de vol, de fraude et d'abus de pouvoir. Une telle exploitation peut enlever ou limiter les ressources et les options d'une personne plus âgée.

Toute situation qui limite ou contrôle les droits et libertés d'une personne plus âgée est une forme de maltraitance des aînés. Des études nord-américaines démontrent que de 2 à 10 % des adultes plus âgés seront victimes chaque année d'un certain type de maltraitance des aînés. Dans ce contexte, on estime qu'entre 40 000 et 200 000 aînés de l'Ontario pourraient être touchés. Cette proportion pourrait augmenter de manière significative, étant donné que la population des 65 ans et plus augmente rapidement.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés

7. Isolement social



APPEL À L'ACTION

La Fondation RTOERO, qui investit des fonds dans des efforts favorables aux aînés du Canada, estime que l'isolement social est un obstacle au vieillissement en santé.

Tout au long de notre vie, nous développons des relations sociales avec les autres. Ces contacts significatifs avec les gens autour de nous permettent de rester engagés et actifs sur le plan social. Cela contribue à une meilleure santé émotionnelle, mentale et physique. L'antithèse d'avoir ces relations saines est l'isolement social : des contacts limités avec les autres et peu de rôles en société.

N'importe qui peut être socialement isolé. Mais cela peut se produire plus souvent lorsque les gens prennent leur retraite, perdent leur conjoint ou subissent une diminution de la mobilité ou un déclin cognitif. Les personnes ayant un faible revenu ou pas d'accès au transport (souvent à cause de cela) sont également à risque accru.

Selon le gouvernement de l'Ontario, plus de 30 % des aînés sont à risque d'isolement social. Ce n'est pas seulement un risque pour le bonheur, mais aussi pour la santé. Comme l'indique le gouvernement, les personnes ayant des relations et des liens étroits avec les autres ont tendance à éprouver moins de problèmes de santé mentale, comme la dépression et l'anxiété. Elles sont également moins exposées au risque d'hospitalisation, de démence et aux mauvais traitements infligés aux aînés.

Le lien entre l'isolement social et la pauvreté a été qualifié d'évident - et peut créer un cercle vicieux. L'isolement social peut entraîner des opportunités économiques manquées et de la pauvreté. Par contre, la pauvreté signifie que les aînés ne peuvent pas toujours accéder aux ressources qui réduisent l'isolement.

Les programmes et les investissements appropriés peuvent répondre aux deux impératifs : réduire la pauvreté et aider à maintenir les aînés actifs et en contact avec les autres. Trouver davantage de moyens permettant aux aînés d'être en contact – avec la famille, les amis, les voisins, les collègues au travail et dans des milieux bénévoles, ainsi que dans nos communautés – est essentiel à leur bien-être de toutes les façons.

Lien avec les objectifs de réduction de la pauvreté

- Encourager la création d'emplois et mettre les gens en contact avec l'emploi
- Fournir aux personnes les services et le soutien appropriés
- Réduire le coût de la vie et rendre celle-ci plus abordable

Qui nous sommes

RTOERO est un organisme bilingue et reconnu, visant à permettre à ses membres de mener une vie saine et active à la retraite. Comptant plus de 80 000 membres répartis dans des districts à travers le pays, nous sommes le principal fournisseur national de régimes d'assurance santé collective à but non lucratif pour les retraités du secteur de l'éducation. Nous accueillons les membres qui travaillent ou qui sont retraités des secteurs de la petite enfance, des écoles et des conseils scolaires, du postsecondaire et de l'éducation dans son ensemble.

Nous croyons au pouvoir de notre communauté à assurer un avenir meilleur.

Renseignements :

- visitez notre site Web sur rtoero.ca/fr/
- téléphonez au 1-800-361-9888
- courriel media@rtoero.ca

Impliquez-vous avec nous sur les médias sociaux :

- Facebook - facebook.com/rto.ero
- Twitter - [@rto_ero](https://twitter.com/rto_ero)
- LinkedIn - linkedin.com/company/rto-ero
- YouTube – bit.ly/rto_youtube



**RTO
ERO**